

La célébration eucharistique et le culte eucharistique en dehors de la messe

Recevoir et donner la communion : comment bien faire ?

« Il est grand le mystère de la foi ! »¹

« Les sacrements, les ministères et les tâches apostoliques sont tous liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle. Car **la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Eglise**, c'est-à-dire le Christ lui-même... l'Eucharistie est bien **la source et le sommet de toute évangélisation... l'assemblée eucharistique est le centre de la communauté chrétienne** présidée par le prêtre. »²

« L'Eucharistie **source et sommet de l'évangélisation et de toute la vie chrétienne** »³

« La liturgie est **le sommet auquel tend l'action de l'Eglise** et en même temps **la source d'où découle toute sa vertu.** »⁴

« Pour accomplir leur tâche de sanctification, les curés veilleront à ce **que la célébration** du sacrifice eucharistique **soit le centre et le sommet de toute la vie de la communauté chrétienne...** »⁵

« **Mystère de foi**, don accordé à l'Eglise, par son Epoux, en gage de son immense amour, l'Eucharistie a toujours été religieusement gardée par l'Eglise Catholique comme un **trésor du plus haut prix...** »⁶

« L'Eglise n'existe pas sans cette **respiration** qu'est **la vie sacramentelle culminant dans l'Eucharistie** »⁷.

« **L'Eglise vit de l'Eucharistie.** Cette vérité n'exprime pas seulement une expérience quotidienne de foi, mais elle comporte en synthèse **le cœur du mystère de l'Eglise.** »⁸

« *La fraction du pain* - comme était appelée l'eucharistie aux origines - est depuis toujours au **centre de la vie de l'Eglise** »⁹

« L'Eucharistie : **source et sommet de la vie et de la mission de l'Eglise** » était le titre et le thème du Synode des Evêques en octobre 2005¹⁰.

¹ Invitatoire à l'anamnèse (mémorial)

² Concile Vatican II, *Décret sur le ministère et la vie des prêtres*, 5

³ Concile Vatican II, *Constitution sur l'Eglise*, 11

⁴ Concile Vatican II, *Constitution sur la Liturgie*, 10

⁵ Concile Vatican II, *Décret sur la charge des Evêques*, 30

⁶ Paul VI, *L'Eucharistie Mystère de foi*, Encyclique, 3 septembre 1965, 1

⁷ Paul VI, *Annoncer l'Evangile aux hommes de notre temps*, 1975, 28

⁸ Jean-Paul II, *L'Eglise vit de l'Eucharistie*, Encyclique du Jeudi Saint 2003

⁹ Jean-Paul II, *Reste avec nous, Seigneur*, Lettre apostolique pour l'année de l'Eucharistie, Octobre 2004

¹⁰ Benoît XVI, *Le Sacrement de l'amour*, Exhortation apostolique post-synodale, 22 février 2007.

La présence eucharistique vient de la célébration et y appelle

La célébration de l'Eucharistie par une communauté rassemblée est le sacrement « primordial », le signe privilégié de la présence de Jésus parmi nous, de sa vie offerte par amour pour le salut du monde, de sa mort sur la croix et de sa résurrection dans la gloire, de la construction de l'Eglise qui est son corps [l'Eglise fait l'Eucharistie, et l'Eucharistie fait l'Eglise¹¹]. Elle est action de grâces au Père par son Fils dans l'Esprit.

Parce que parfois des chrétiens, personnes malades ou trop âgées, ne peuvent se déplacer pour participer à la célébration de l'Eucharistie dominicale, l'usage s'est établi de conserver pour eux des hosties consacrées : c'est la Réserve eucharistique.

La Réserve eucharistique est conservée dans le tabernacle d'une église ou d'une chapelle. Conscients que les hosties consacrées ne sont pas déposées là comme un objet quelconque, mais qu'elles demeurent ce qu'en a fait la célébration, le Corps du Christ livré pour nous, les fidèles peuvent venir prier devant le tabernacle, adorant là Jésus Fils de Dieu.

Dans l'histoire, le sens premier et originel de la conservation au tabernacle, c'est l'administration du viatique aux mourants. Une deuxième signification apparaît dans la pratique : la distribution de la communion en dehors de la messe, à condition d'en discerner la véritable nécessité. En troisième lieu seulement, cette conservation – présence sacramentelle – invite et incite à l'adoration silencieuse et à la prière devant le St Sacrement. Dans l'aménagement des églises depuis le Concile, on place le tabernacle de préférence, si c'est possible, sur le côté et non au centre. Car le vrai centre de l'église c'est l'autel unique, symbole du Christ qui nous invite et nous partage son Corps et son Sang¹² (avec l'ambon, la table où il nous donne sa Parole).

« La célébration de l'Eucharistie dans le sacrifice de la Messe est vraiment la source et le but du culte qui lui est rendu en dehors de la Messe »¹³

Le Rituel de l'eucharistie en dehors de la messe demande expressément que « dans ses expositions, le culte rendu au Saint Sacrement apparaisse clairement dans la relation qui l'unit à la messe... »¹⁴

La conservation et la vénération du St Sacrement, ainsi que la communion en dehors de la messe, sont inséparables de la célébration de l'eucharistie, qui en est la source et le terme.

Il est important que tous les chrétiens concernés par le culte eucharistique en dehors de la messe, prêtres, diacres, ou laïcs, ministres ou participants, n'oublient jamais de mettre en relation ce qu'ils font avec la célébration de l'Eucharistie.

C'est ainsi que l'Eucharistie peut être portée aux malades afin de signifier que leur absence involontaire de l'assemblée dominicale ne les sépare pas de la communauté qui a célébré.

Parce que l'Eucharistie est ce trésor de la foi du plus haut prix, l'immense respect qu'il convient de lui porter en toutes circonstances est de la responsabilité pastorale du curé et de l'équipe d'animation paroissiale. C'est le curé qui donne toute mission, autorisation, délégation concernant la célébration eucharistique et le culte eucharistique en dehors de la messe, pour un temps limité, à des personnes qui ont reçu une formation pour cela.

¹¹ Cf. Henri De LUBAC, *Méditation sur l'Eglise*, Paris, Aubier, 1953, p. 123-137.

¹² Concile Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, n°7

¹³ Rituel de l'Eucharistie en dehors de la messe, n° 1

¹⁴ Rituel de l'eucharistie en dehors de la messe, Paris, CLD, 1983, n° 82

La communion portée aux absents

La responsabilité de ceux qui reçoivent mission de porter la communion

L'eucharistie ne sera portée habituellement que par des personnes déléguées à cet effet. Il semble juste pour les prêtres de ne confier des hosties consacrées qu'à des personnes envoyées en mission pour cela (en principe pour une période limitée) ainsi qu'à des chrétiens qu'ils connaissent bien ou qui se sont fait connaître au préalable, et qui ont indiqué à qui sont destinées ces hosties.

Il semble également juste de s'assurer que la personne qui porte la communion utilisera un livret contenant les prières du Rituel pour l'Eucharistie en dehors de la messe, et qu'elle connaît la manière d'accomplir dignement ce service qui est un ministère ecclésial. Pour cela on peut se référer notamment aux conseils donnés par la pastorale de la Santé.

Le respect dû aux hosties consacrées portées aux malades

On ne transporte pas le Corps eucharistique du Christ dans n'importe quel contenant (banale boîte en plastique, boîte à médicament, boîtier de vieille montre...) mais dans une custode. La paroisse doit pouvoir mettre des custodes à disposition des personnes qui reçoivent mission pour ce service, tout comme à celles qui en ont besoin pour une fois ou pendant une période limitée.

Pour manifester clairement le lien entre l'assemblée célébrante et la communion des absents, il est prévu par le rituel que les personnes reçoivent le Corps du Christ et soient envoyées par le prêtre : « Allez porter le Corps du Christ à nos frères et sœurs absents ». Soit les custodes ont été déposées sur l'autel au début de la messe, soient les personnes qui vont porter la communion les présentent à ce moment-là.

Quand on a reçu mission de porter à un absent une hostie consacrée, on évite, dans la mesure du possible, les discussions, les activités ou les déplacements qui ne sont pas directement liés au ministère qu'on accomplit. On évite également de garder l'hostie trop longtemps chez soi, dans son sac ou dans sa voiture et on s'organise pour la porter dans les plus brefs délais à la personne qui l'attend. Sinon on va la chercher seulement le jour où c'est nécessaire.

Toujours manifester le lien avec la communauté célébrante

Le lien de la communauté célébrante avec la personne à qui on porte la communion doit être exprimé de quelque manière dans l'assemblée et lors de la communion à domicile.

Ce lien peut s'exprimer par exemple par la nomination des absents au cours de la messe, et (au moins de temps en temps) par la mise en valeur de l'envoi des laïcs ou des diacres chargés de porter la communion à ces absents. C'est une mission que l'on reçoit.

Ce lien fondamental peut s'exprimer aussi à domicile par la lecture de l'Évangile du jour, par le partage d'un mot de l'homélie et des annonces, par les nouvelles échangées, par la remise de la feuille paroissiale qui a été distribuée à la messe ce jour-là...

A celui qui reçoit la communion en dehors de la messe, on rappelle que son geste le met en relation avec une communauté célébrante, que sa communion est l'expression d'une foi partagée. C'est de l'Église qu'il (elle) reçoit le Corps du Christ. On ne se le donne pas à soi-même, et c'est pour cela qu'on ne peut laisser à un malade la libre disposition d'une réserve d'hosties consacrées, avec lesquelles il se comunierait quand il le souhaiterait.

Dans la foi, le juste respect à marquer envers l'Eucharistie

Recevoir la communion au Corps et au Sang du Christ

Dans l'esprit de la réforme liturgique au Concile Vatican II, on a pris soin de rappeler ce beau texte d'une catéchèse de St Cyrille de Jérusalem, vers l'an 400 : « Quand tu t'approches, ne t'avance pas les paumes étendues, ni les doigts disjointes, mais fais de ta main gauche un trône pour ta main droite, puisque celle-ci doit recevoir le Roi ; et dans le creux de ta main, reçois le corps du Christ, en disant *Amen*. »

Dans l'Eglise de France il est possible de recevoir la communion soit dans la main, soit dans la bouche, même si le geste d'ouvrir la bouche correspond moins à l'invitation du Seigneur « **Prenez et mangez-en tous** ». La gèneflexion avant de communier est respectable, cependant ce geste n'est guère pratique dans la procession de communion où une discrète inclinaison semble préférable.

Le Seigneur dit aussi « **Prenez et buvez-en tous** ». S'il est encore rare, dans les grandes assemblées, de pouvoir communier au précieux Sang, c'est sans doute à cause des difficultés pratiques (hygiène, durée, routine...), alors que communier au sang du Christ c'est permettre à l'assemblée d'entrer davantage dans le mystère de l'Eucharistie comme sacrifice. Peut-être, sans le faire systématiquement ni le rendre obligatoire, est-il bon, souhaitable et possible, de le proposer dans certaines circonstances liturgiques. On peut poser le calice sur l'autel où les gens peuvent tremper l'hostie (intinction). Le calice peut aussi être présenté par un serviteur à condition que celui-ci soit formé à cela et qu'il ait une attitude recueillie, en accord avec le mystère célébré.

La distribution de la communion est faite par les prêtres et les diacres. Dans le cas d'une grande affluence, si nécessaire, des fidèles laïcs, formés et missionnés pour cela, peuvent être appelés par le prêtre à donner la communion, mais cela ne doit pas être systématique. Dans tous les cas, le geste doit être simple et noble, la parole doit être claire « Le Corps du Christ » en présentant l'hostie et en regardant la personne qui communie.

Des enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion ainsi que des adultes qui ont des raisons de ne pas communier peuvent s'approcher et recevoir une bénédiction. Toute personne qui est appelée à donner la communion peut faire un signe de croix sur le front ou sur la tête.

Le chant de communion exprime l'union spirituelle entre les communicants par l'unité des voix et soutient la démarche de procession. Le chant, du moins son prélude, commence dès que le célébrant se communique et se prolonge autant qu'on le jugera bon.

La Réserve dans le tabernacle

Les hosties consacrées, en quantité limitée et suffisante pour communier les malades et autres fidèles en dehors de la messe, seront fréquemment renouvelées et conservées dans un ciboire ou une custode.

C'est normalement le prêtre ou le diacre qui va chercher le ciboire au tabernacle et le rapporte après la communion. Exceptionnellement, si le prêtre ou le diacre en sont empêchés, un laïc, dûment désigné et formé pour cela, peut le faire.

Il est souhaitable dans chaque paroisse d'appeler et de former quelques personnes en vue d'un service liturgique profondément respectueux de l'Eucharistie et de leur fournir les indications et instruments nécessaires et adaptés (custode, livret, croix, corporal, cierge, luminion...)

Dans le service de la liturgie

Les objets au service de l'Eucharistie (calice, patène, ciboire...) sont généralement appelés « vases sacrés ». Ce ne sont cependant pas des objets sacrés mais des instruments au service du culte. Parce que, dans l'« assemblée des saints » (chrétiens), ils contiennent les « choses saintes » (le saint sacrement) ils demandent à être traités dignement, c'est-à-dire déplacés, posés, enlevés, présentés, rangés, purifiés... avec un soin particulier qui manifeste que nous avons un grand, un immense respect pour le mystère de l'Eucharistie que nous célébrons et auquel nous communions.